Séance sur l'économie du sport

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 09/07/2019

Saisine liée : L'ÉCONOMIE DU SPORT

Revoir l'intégralité de la séance

Ordre du jour :

> ***Communications du Président du CESE.***
>
> ***Présentation par Françoise SAUVAGEOT et Muriel HURTIS*** *des suites données à l'avis "L'accès du plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives".*
>
> ***Présentation du projet d'avis*** *par Bernard AMSALEM (Groupe des Personnalités Qualifiées), pour la Section des Activités Économiques, présidée par Delphine LALU (Groupe des Associations).*
>
> ***Intervention de Tony Estanguet****, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques & Paralympiques Paris 2024.*
>
> ***Déclarations des groupes.***
>
> ***Vote****.*

Si la Coupe du monde féminine de football touche à sa fin sur le plan de la compétition, il est fort probable que ce succès populaire, sportif et médiatique aura des retombées sur le long terme pour notre pays. Investissements, équipements, infrastructures, consommation de produits et de services : l'engouement suscité par cet évènement va bouleverser durablement tout un pan de notre économie.

L'économie du sport représente un enjeu grandissant, tant sur le plan de la création de richesses (la dépense sportive avoisine les 40 milliards d'euros en France et connaît une croissance dynamique) que sur celui des externalités positives (santé, bien-être, inclusion sociale, etc.) ou négatives (dopage, corruption, atteintes à l'environnement, etc.) qu'elle génère.

Au moment où la France se prépare à accueillir les Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 et où un projet de loi "Sport et société" devrait, à la fin de l'année 2019, être examiné par le Parlement, le projet d'avis du CESE (soumis au vote de l'assemblée plénière le 9 juillet) formulera 11 préconisations de nature à favoriser le développement de l'économie du sport.

© - copyright CESE - Mai 2024